

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vendredi 30 octobre 2020 à 19h15 le conseil municipal de la commune de Château l'Evêque dûment convoqué par voie dématérialisée s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Château l'Evêque sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 26 OCTOBRE 2020

PRESENTS : Mr Alain MARTY, Mme Marie BELOMBO, Mr Jean-Paul DUTARD, Mme Claire GIRY-LATERRIERE, Mr Franck MERY, Mme Coralie JUGE, Mme Nicole GALLOIS, Mrs Jean-Marie PANAZOL, Serge OULHEN, Mme Annie BEYDON, Mr Serge NAWROT, Mme Henriette ROCHE, Mr Frédéric DELRIEUX, Mmes Sophie DAL'PAN, Frédérique CONSTANCEAU, Mrs Sébastien DUREY, Pierre CABOS, Mme Joëlle CYPRIK-DUVERNEUIL

ABSENTS AVEC PROCURATION : NEANT

ABSENTS : Mr Michel TOMAS

Mme Sophie Dal 'Pan a été élue secrétaire de séance.

ADOPTION A L'UNANIMITE DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2020.

1-MISE EN PLACE DES BAUX : PHARMACIE-CABINET MEDICAL

Compte tenu de la crise sanitaire et du fait que l'Agence Régionale de Santé interdit au pharmacien de déménager pendant le confinement, il est proposé au Conseil municipal qu'une convention d'occupation précaire soit établie pour la pharmacie et le cabinet médical.

La location-vente pour ces deux locaux devrait intervenir courant décembre.

En contrepartie de l'occupation, ils seront exonérés du versement de leurs loyers pour le mois de novembre.

Adoption à l'unanimité (17 voix pour : Mr Frédéric DELRIEUX étant absent au moment du vote).

2-SCHEMA CYCLABLE DU GRAND PERIGUEUX : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité (18 voix pour), le Conseil municipal désigne Mme Henriette ROCHE en qualité de représentant de la commune de Château l'Evêque auprès du Grand Périgueux dans le cadre de l'organisation d'un temps d'échange sur la mobilité durable.

3-PROJET D'UN ACTE NOTARIE POUR UNE CONSTITUTION DE SERVITUDES AU PROFIT D'ENEDIS

A l'unanimité (18 voix pour), le Conseil municipal valide le projet d'acte notarié relatif à une constitution de servitudes au profit d'ENEDIS sur les parcelles F 1534 'Ladoux Ouest' et F 1539 'La Bessède' suite à la mise en place d'un transformateur.